

**LA VIOLATION DES LIBERTÉS
ACADÉMIQUES DANS L'ANCIEN ESPACE
SOVIÉTIQUE. LE CAS DE LA RUSSIE
ET DE SON DÉCLIN NATIONALISTE
AU NOM DES « VALEURS
TRADITIONNELLES RUSSES »
ET DU REJET DES VALEURS ET TRADITIONS
DE « L'OCCIDENT COLLECTIF »**

L'involution autoritaire qui a lieu en Russie depuis plusieurs années, et qui s'est aggravée par un virage nationaliste après l'invasion de l'Ukraine, en février 2022, a des répercussions évidentes sur la liberté académique et, plus généralement, sur le système éducatif et sur l'exercice des libertés fondamentales. Cela concerne essentiellement deux aspects : d'une part, l'accentuation des contenus militaristes et nationalistes dans l'ensemble du système éducatif, du primaire à l'universitaire¹ (voir, par exemple, l'introduction d'un cours d'endoctrinement, appelé « Conversation sur des choses importantes »)², et de l'autre, la réduction au silence des voix qui s'opposent à la politique agressive envers l'Ukraine et l'Occident en général³.

La compression de toutes les libertés internes s'est malheureusement heurtée à certaines erreurs de perspective de la communauté internationale (sanctions généralisées et aveugles) qui ont aggravé la situation du monde académique russe, avec quelques exceptions à l'égard des intellectuels qui ont fui le pays pour des raisons idéologiques et politiques. En effet, après l'invasion de l'Ukraine, un exode important d'universitaires et d'intellectuels de Russie a commencé, notamment parce que les modifications du Code pénal ont progressivement rendu impossibles non seulement tout type de manifestation de dissidence contre la politique militariste du régime, mais aussi tout type de collaboration avec des entités juridiques et des personnes étrangères au nom des restrictions contre les « agents étrangers ». Les établissements universitaires et scolaires ont été soumis à un régime encore plus restrictif⁴.

Du point de vue des institutions universitaires, il convient toutefois de souligner qu'au cours des dernières années, des tendances contrastées sont apparues. D'un côté, la répression générale de la liberté d'expression a aussi touché le monde universitaire⁵. De l'autre, les

¹ D. Dubrovskij, V. Podol'skaja, « Rossija: narušenie akademičeskoj svobody » [Russie : la violation de la liberté académique],

<https://cisrus.org/ru/2023/08/05/monitoring-2023-rus/>.

² Voir I. Iashchenko, « Nationalistic Propaganda as a Strategy for Patriotic Upbringing in Russian Education », *Nuovi Autoritarismi e Democrazie*, n° 1, 2023, p. 110. L'auteur affirme notamment que : « With the re-election of Vladimir Putin in 2012, Russia began to report slow but continuously evolving authoritarian trends, with state propaganda penetrating all areas of society, above all school education ».

³ Pour un examen des principales limitations législatives et des persécutions des chercheurs, voir : <https://cisrus.org/ru/academic-freedom-violation-rus/>. Voir aussi D. Dubrovskij, « Rossija : gde zaščitit' akademičeskiju svobodu » [Russie : où défendre la liberté académique], *Eurasianet*, 21 septembre 2023, <http://russian.eurasianet.org/россия-где-защитить-академическую-свободу>.

⁴ Pour donner un exemple, en mars 2023, le parquet général a déclaré « indésirable » l'activité menée par l'« Université libre » en raison du caractère « antirusse » des enseignements dispensés et de la diffusion parmi les étudiants d'un modèle de démocratie « ultra-

libérale » (<https://www.kommersant.ru/doc/5905541>).

Cette Université a été fondée en 2020 par des professeurs de la HSE (Higher School of Economics) dont les contrats n'avaient pas été renouvelés. Il s'agit notamment des professeurs de l'école de philosophie Viktor et Yulia Gorbatov, de Kirikk Martynov (déclaré « agent étranger ») et de la professeure de la Faculté de droit de HSE, Elena Lukjanova. Parmi les restrictions imposées aux universités, figure également celle de devenir un centre de collecte de fonds pour l'opération militaire spéciale. Le licenciement de plusieurs professeurs d'université, qui s'étaient prononcés contre l'opération militaire spéciale, a été effectué pour des raisons liées à des comportements ou attitudes « amoraux » et pour violation de l'éthique académique.

⁵ Et aussi l'autonomie des universités et des centres de recherche, passant largement de la sélection interne du recteur à un système de nomination hiérarchique. Voir sur ce sujet D. Gerashchenko, « University Leader Appointment Procedure in Russia: Building a Vertical of Power in Higher Education », in *Demokratizatsiya : The Journal of Post-Soviet Democratization*, vol. 30, n° 1, 2022.

dirigeants russes ont cherché à obtenir une accréditation dans le monde universitaire et de la recherche internationale pour attirer des fonds et des étudiants étrangers. Avec le déclenchement de la guerre, la fermeture presque totale des relations avec l'Occident (à la fois en raison des sanctions occidentales et des contre-sanctions russes) a produit un déplacement significatif de la collaboration de l'Ouest vers l'Est, vers des pays comme la Chine, l'Iran et l'Inde. L'appauvrissement des contenus dû aux restrictions idéologiques est évidemment le plus marqué dans le domaine des sciences humaines et sociales⁶.

En ce qui concerne plus spécifiquement la guerre en cours, une série d'aspects concerne le récit du régime. L'adoption de lois au contenu clairement idéologique, qui semblent ramener la Russie aux temps les plus sombres de la période soviétique, est significative. À titre d'exemple, peuvent être citées la nouvelle version de la loi sur les agents étrangers ⁷ et la nouvelle conception de la politique étrangère de la Russie⁸.

Concernant la première mesure, à partir du 1^{er} décembre 2022, est entrée en vigueur une version « consolidée » de cette législation, à savoir la loi « Sur le contrôle des activités des personnes sous influence étrangère ». Selon la loi, un « agent étranger » est une personne qui a reçu un soutien de l'étranger ou qui est sous influence étrangère et qui exerce une activité politique en Russie, collecte des informations visant le domaine de l'activité militaire ou technique, ou diffuse des informations et du matériel pour un grand

groupe de personnes. Les agents étrangers peuvent être des personnes morales russes ou étrangères, des ONG ou des personnes physiques, quelle que soit leur nationalité.

Par influence étrangère, on entend : « l'attribution par une source étrangère à la personne d'un soutien ou la manifestation d'une influence sur la personne, y compris par la coercition, la persuasion ou d'autres méthodes » (art. 2). Par soutien, on entend l'attribution à la personne par une source étrangère de moyens monétaires ou d'autres biens ainsi que la manifestation d'un soutien méthodologique-organisationnel, technico-scientifique ou autre. Les « sources étrangères » peuvent venir de la part des États ou des organisations étrangères, y compris internationales, des entités non juridiques, ainsi que des citoyens d'autres pays, des entités juridiques et des citoyens russes qui reçoivent déjà un financement ou un soutien de l'étranger.

Les agents étrangers ont l'obligation d'informer leurs salariés et les autorités publiques auxquelles ils s'adressent pour demander la protection de leurs intérêts de l'existence de ce statut. Ils ont également l'obligation d'apposer une étiquette spécifique sur les matériaux qu'ils produisent. Les agents étrangers ne peuvent pas exercer toute une série d'activités, y compris celles qui ont une fonction publique (travailler dans la fonction publique ou municipale, faire partie de commissions électorales), organiser des événements publics, mener des activités éducatives ou d'information pour les mineurs, participer à des appels d'offres pour fournir des services aux

⁶ Voir T. Gerber, H. Chapman, « The Destruction of Academic Freedom and Social Science in Russia », *PONARS Eurasia Policy Memo*, n° 766, April 2022 ; D. Dubrovsky, « Russian Academia and the Ukraine War », *Russian Analytical Digest*, n° 281, 20 March 2022.

⁷ Voir : <http://kremlin.ru/acts/bank/48170/page/3>. Selon les mots du président de la Douma, Volodine : « L'ingérence a existé tout au long de l'existence de l'Empire russe, de l'Union soviétique et de la Fédération de Russie. Nous percevons encore aujourd'hui cette ingérence de la part des États-Unis,

du Royaume-Uni et d'autres États européens. Chaque pays doit se protéger s'il pense à son avenir » (<http://duma.gov.ru/news/55879/>). Les changements apportés après février 2022 visent explicitement à mieux protéger la sécurité du pays. Sur les dernières modifications apportées à cette loi, voir I. Galimova, « La Russia che premia gli eroi e punisce i traditori », *Nomos. Le attualità nel diritto*, n° 2, 2022.

⁸ Approuvée avec *ukaz* présidentiel n° 229 du 31 mars 2023 : <http://kremlin.ru/acts/bank/49090>.

organismes étatiques ou municipaux, etc. Les agents étrangers ne peuvent même pas enseigner dans les universités.

La liste des agents étrangers se trouve auprès du ministère de la Justice. La loi prévoit des sanctions administratives, pénales et autres en cas de violation des dispositions de la loi. Les modalités de radiation de ladite liste sont également prévues : cesser de recevoir des fonds de l'étranger ou cesser toute activité politique.

En ce qui concerne la conception de la politique étrangère de la Russie, cela inclut également une partie sur les valeurs, qui confirme la référence à une particularité historique et culturelle de la Russie, à projeter dans tout le système de l'éducation⁹.

De même, l'approbation par le décret (ukaz) présidentiel n° 809 du 9 novembre 2022 des « Bases de la politique de l'État pour la préservation et le renforcement des valeurs spirituelles et morales traditionnelles de la Russie » a été particulièrement significative pour le système de l'éducation¹⁰. L'un des aspects les plus remarquables de ce document (qui, dans les sources du droit russes, représente une sorte de document programmatique et politique), est celui de lier la protection des valeurs traditionnelles de la Russie à la sécurité nationale, un lien qui représente un autre aspect de la stratégie politique, militaire et géopolitique. Ceci est

clairement indiqué : « Les Bases sont un document de planification stratégique dans le domaine de la garantie de la sécurité nationale de la Fédération de Russie » (point 1).

Le document précise ensuite que les valeurs traditionnelles sont « les orientations morales qui forment la vision du monde des citoyens de Russie, transmises de génération en génération, et qui constituent la base de l'identité civile panrusse et de l'espace culturel unitaire du pays, qui renforcent l'unité civique et qui trouvent leur manifestation unique et originale dans le développement spirituel, historique et culturel du peuple plurinational de Russie » (point 4). Ces valeurs comprennent, entre autres (point 5) : le patriotisme, le service de la Patrie et la responsabilité de son sort, la famille solide, la supériorité du moral sur le matériel, le collectivisme, la mémoire historique. On ne se limite pas à démontrer « positivement » les valeurs vers lesquelles les Russes doivent tendre et être éduqués, mais on stigmatise négativement celles dont on doit s'éloigner (point 16 : « l'activité des formations de droit public, des organisations et des personnes qui favorisent la propagation d'une idéologie destructrice, représente une menace objective pour les intérêts nationaux de la Fédération de Russie »).

⁹ Comme indiqué au point 4 du document : « L'expérience ultra-millénaire d'un État indépendant, l'héritage culturel de l'époque précédente, les liens historiques profonds avec la culture européenne traditionnelle et avec d'autres cultures d'Eurasie, la capacité développée au cours de nombreux siècles d'assurer la coexistence harmonieuse de différents peuples, groupes ethniques, religieux et linguistiques sur le territoire commun, détermine la position particulière de la Russie en tant qu'État civilisationnel originel, vaste puissance eurasiennne et euro-pacifique qui a uni le peuple russe et les autres peuples qui composent l'ensemble culturel et la communauté civilisationnelle du monde russe ». En outre, au point 5, il est prévu que « la Russie, compte tenu de sa contribution décisive à la victoire de la Seconde Guerre mondiale, ainsi que du rôle prolongé dans la construction d'un système moderne de relations internationales et dans l'élimination du système mondial de relations fondées sur le

colonialisme, représente l'un des centres souverains du développement mondial et remplit la mission historique unique de maintenir un équilibre mondial des pouvoirs et de construire un système mondial multipolaire, garantissant les conditions d'un développement pacifique et progressif de l'humanité sur la base d'un programme unificateur et constructif ». Il y a aussi une référence aux influences pernicieuses de l'idéologie occidentale considérée comme une attaque contre la souveraineté du pays, tel qu'indiqué au point 8 : « Une forme courante d'ingérence dans les affaires intérieures des États souverains est devenue l'imposition de lignes directrices idéologiques néolibérales destructrices qui contredit les valeurs spirituelles et morales traditionnelles. Par conséquent, l'impact destructeur s'étend à tous les domaines des relations internationales ».

¹⁰ Sur le site du Kremlin en russe : <http://kremlin.ru/acts/bank/48502>.

Des exemples de cette idéologie « destructrice » sont également fournis (au point 17, entre autres : stéréotypes de comportement antisocial, diffusion d'un mode de vie amoral, consommation accrue d'alcool et de stupéfiants ; déformation de la vérité historique, destruction de la mémoire historique, déni de l'identité de la Russie, destruction de la confiance dans les institutions de l'État, discrédit de l'idée de service à la Patrie, formation d'opinions négatives à l'égard du service militaire et du service de l'État en général). Cette approche s'applique notamment à l'éducation, à la culture, à la science et aux médias (point 18). Entre autres choses, il est proposé de renforcer l'activité des organismes scientifiques, éducatifs et de formation pour la protection de la vérité historique et la lutte contre la falsification de l'histoire (point 19) et de contribuer à former sur la scène internationale l'image de l'État russe en tant que défenseur des valeurs spirituelles et morales traditionnelles (point 23).

Dans la continuité de cette approche idéologique, d'autres mesures visant à endoctriner les valeurs traditionnelles russes dans les écoles et les universités du pays ont été approuvées. Entre fin décembre 2022 et début 2023, le ministère de la Science et de l'Enseignement supérieur a élaboré un cours obligatoire pour les étudiants appelé « Bases de la préparation militaire », qui à partir du 1^{er} septembre 2024, portera le nom de « Bases de la sécurité et de la protection de la Patrie ». Ce cours, d'une durée de 108 heures, comme indiqué dans le programme, est considéré dans les conditions actuelles comme « une orientation prioritaire de la politique de l'État ».

En outre, « les questions les plus importantes de l'éducation à tous les niveaux sont représentées par l'éducation à l'amour de la patrie, au sentiment de

patriotisme, à la préparation à la défense de la patrie »¹¹. À partir de septembre 2023, le cours intitulé « Fondements de l'État russe », à l'élaboration duquel ont participé 3 000 enseignants de 562 universités de Russie, a été introduit dans tous les établissements d'enseignement supérieur. Selon les propos du ministre des Sciences et de l'Enseignement supérieur Falkov, le but du cours serait de former chez les étudiants « la conscience d'appartenance à la société russe, le développement du sentiment civique ». Le cours, d'une durée de 72 heures, est divisé en 5 parties : « Qu'est-ce que la Russie » ; « L'État russe – civilisation » ; « La vision de la Russie et les valeurs de la civilisation russe » ; « Le système politique » ; « Les défis de l'avenir et du développement du pays ». L'introduction de ce cours avait été annoncée par le Président Poutine en décembre 2022.

À la fin de septembre 2023, la Douma a approuvé en première lecture un amendement à la loi sur l'éducation, qui introduit la précision selon laquelle « le caractère humaniste de l'éducation se développe conformément aux valeurs spirituelles et morales traditionnelles de la Russie »¹². La loi a été finalement approuvée le 13 décembre et signée par le Président le 19. Sur la base de la nouvelle version de la loi, l'éducation dans la Fédération de Russie doit être conforme « aux valeurs morales et spirituelles traditionnelles de la Russie » et être orientée vers le développement de l'État et de la société. Cela signifie que, comme indiqué dans la présentation de la mesure, le système éducatif doit non seulement préparer les spécialistes nécessaires au pays, mais aussi éduquer les citoyens dans un esprit de respect des valeurs traditionnelles, pour préserver la continuité historique des générations, tout en développant à la fois chez les élèves

¹¹ Voir : <http://duma.gov.ru/news/58229/>.

¹² Dans le contenu de la réforme, figure également le rétablissement des horaires de travail dans les

écoles : <http://duma.gov.ru/news/58338/> ;
<http://duma.gov.ru/news/58493/>.

l'activité cognitive, la débrouillardise, la créativité, l'aptitude au travail et au bénévolat¹³.

De plus, avec le décret présidentiel du 12 mai 2023, n° 343, « Sur certaines questions d'amélioration du système d'enseignement supérieur », a été inscrite dans l'ensemble du secteur de l'enseignement universitaire russe la nécessité de répondre à deux besoins vitaux pour la survie (et la sécurité) du pays, à savoir : assurer la formation de techniciens, de cadres scientifiques, économiques et politico-militaires capables d'assurer la souveraineté du pays et, en même temps, créer les conditions pour la formation de la conscience civique de la personne.

Plus spécifiquement, en ce qui concerne le système universitaire, il faut noter que la Russie s'est retirée du système de Bologne après l'invasion de l'Ukraine¹⁴, stigmatisant ses contenus et ses valeurs éducatives comme étrangers aux traditions culturelles russes et a commencé à construire une éducation « souveraine » (comme explicitement demandé par le Président depuis février 2022) selon des paramètres visant à standardiser les programmes et les contenus à tous les niveaux dans la réévaluation explicite des acquis nationaux, y compris ceux de la période soviétique, dont le système éducatif, ainsi que de nombreux autres aspects, sont explicitement réévalués¹⁵.

Enfin, concernant la violation de la liberté académique dans d'autres pays de l'ex-Union soviétique, il convient de mentionner ce qui se passe en Ukraine d'un point de vue culturel et académique. Ici aussi, le nationalisme, bien que de manière défensive et promotionnelle de l'identité nationale contestée par les Russes, risque de produire la violation de certaines libertés fondamentales. L'ensemble du système éducatif et culturel est soumis, en raison des nécessités de la guerre, à une sorte d'encadrement qui conduit à l'annulation de toute voix critique et à la répression de toute trace de culture et de langue russes, même d'un passé lointain. Cela pourrait non seulement avoir des conséquences regrettables d'un point de vue culturel (mais des tendances similaires se retrouvent également dans les pays occidentaux), mais aussi rendre plus complexe la réconciliation à la fin de la guerre, même si l'Union européenne intervient pour promouvoir la protection des minorités nationales.

La tendance à valoriser la langue et la culture nationales pour se détacher définitivement du passé impérialiste russe s'est accentuée au moins depuis 2013-2014, c'est-à-dire depuis la révolution de la dignité ou l'*Euromaïdan* qui a conduit au choix décisif d'une voie pro-européenne et, malheureusement, à l'invasion russe du Donbass et à l'annexion de la Crimée. Depuis lors, un processus irréversible de renforcement de l'identité nationale et

¹³ La loi et le rapport introductif sont disponibles sur le site du Kremlin : <http://kremlin.ru/acts/news/73059>.

¹⁴ L'annonce du ministre de l'Éducation remonte à mai 2022, mais le départ s'est concrétisé avec l'adoption par le Président de l'*ukaz* n° 343 du 12 mai 2023 « Sur certaines questions concernant l'amélioration du système de l'enseignement supérieur » : <http://publication.pravo.gov.ru/Document/View/0001202305120005>. Voir aussi : <https://meduza.io/en/news/2023/05/12/russia-higher-education-system-drifts-away-from-bologna-process>.

¹⁵ Comme l'a déclaré le Président Poutine le 28 avril 2023, lors de la session du Conseil des législateurs à Saint-Pétersbourg, un système éducatif « souverain » est en train de se former en Russie. Selon les mots du

Président : « Le système éducatif souverain est une nouvelle initiative pour le développement de la sphère sociale et de l'économie... Il s'agit d'un élément très important de notre travail commun. L'avenir de notre pays est là ». De même, le chef adjoint de l'administration du Président, Sergueï Kirienko, a déclaré qu'après la sortie du système de Bologne, l'éducation en Russie va être basée sur ce qu'il y a de meilleur dans ses traditions, y compris celles soviétiques (voir *Izvestija* du 28 avril 2023 : https://iz.ru/1505734/2023-04-28/putin-zoiavil-o-formirovanii-suverennoi-sistemy-obrazovaniia-v-rf_; du 26 février 2023 : <https://iz.ru/1475442/2023-02-26/kirienko-prizval-vernutsia-k-luchshim-traditciiam-obrazovaniia-pri-otkaze-ot-bolonskoi-sistemy>). Pour la réforme du système éducatif, voir : <https://iz.ru/story/obrazovanie-v-rossii>.

culturelle est en cours. Cela a affecté l'ensemble du système éducatif, y compris le système universitaire et la recherche scientifique.

À la suite de l'invasion russe de 2022, ces tendances se sont radicalement accentuées. L'identité ukrainienne et la lutte séculaire pour l'indépendance sont particulièrement mises en avant dans l'enseignement de l'histoire. Depuis 2014, l'étude de l'histoire soviétique s'oriente vers un concept de décolonisation, identifiant l'URSS comme un État impérial ayant détruit l'identité de tous les groupes ethniques au profit de la suprématie de la nation russe¹⁶. Cependant, comme pour la réécriture des programmes littéraires visant à éliminer toute référence à la culture russe (seuls les auteurs russes d'origine ukrainienne comme Gogol sont étudiés), la réécriture de l'histoire du XX^e siècle en termes de « colonialisme » et de « fascisme » russe pourrait également conduire à la falsification de certains événements historiques, entrant ainsi pleinement dans la guerre pour l'histoire et la mémoire qui alimente depuis des années les relations entre la Russie et certaines anciennes républiques soviétiques ou anciens États satellites de l'URSS, dont notamment les pays baltes et la Pologne¹⁷.

Angela DI GREGORIO,

*Professeure de droit public comparé,
Université de Milan, Italie*

L'INTÉGRATION DES NORMES INTERNATIONALES EN DROIT INTERNE BIÉLORUSSE EN MATIÈRE DE PROCÉDURE PÉNALE. L'EXEMPLE DE L'EXTRADITION*

Le développement des technologies, l'intégration économique et le renforcement des liens culturels à l'échelle mondiale conduisent à une augmentation de la mobilité, tant des personnes elles-mêmes que des activités qu'elles exercent, pouvant ainsi entraîner leur implication dans des relations procédurales pénales en dehors de l'État dont elles détiennent la citoyenneté. Les fruits positifs de la mondialisation sont exploités non seulement par la partie respectueuse des lois d'une société, mais également par des individus et des organisations poursuivant des objectifs socialement dangereux. Cependant, même lorsque les procédures pénales dépassent le cadre de l'État, les droits de l'homme consacrés dans les instruments internationaux doivent être respectés.

Dans la présente étude, nous examinerons de manière générale d'intégration du droit international dans la procédure pénale moderne (I) et relèverons les principes qui ont été développés dans l'octroi de l'entraide judiciaire internationale dans les affaires pénales et son rapport avec les droits de l'homme (II).

¹⁶ Sur ce sujet, voir I. Iashchenko, « Transformation of Academia and Education System upon the Russo-Ukrainian War: Russian and Ukrainian Experience », *Nuovi Autoritarismi e Democrazie*, n° 2, 2023.

¹⁷ Voir A. Di Gregorio, « Giustizia post-comunista e politiche della memoria nei paesi della CSI », in C. Filippini (dir.), *La Comunità di Stati indipendenti a più di venti anni dalla dissoluzione dell'Urss*, Rimini, Maggioli, 2014.

* La présente étude a été réalisée dans le cadre du programme Erasmus+ CRIMHUM *Modernisation of master programmes for future judges, prosecutors and investigators with respect to European standard on human rights in Belarus and Ukraine*, n° 598471-EPP-1-2018-1-AT-EPPKA2-CBHE-JP.